

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 6 août 2014 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Les conseillers M. Pierre Laramée et M. Jeannot Emond ont motivé leur absence.

2014-08-R4741 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-AMour appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2014-08-R4742 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 2.1 Adoption du procès-verbal du 2 juillet 2014
- 2.2 Adoption des comptes payés et à payer de la période
- 3.1 Parole au public et période de question
- 4.1 Incendie et sécurité publique
- 5.1 Dépôt du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement (tenue de registre)
- 5.2 Bureau municipal – Mauvaises informations terrains
- 5.3 Vente du terrain cadastre no : 5 118 721
- 5.4 Demande de proposition pour location d'espace à bureau
- 5.5 Soumission pour désinfecter le sous-sol
- 5.6 ADMQ – Colloque de zone
- 5.7 Coop. Jeunesse de services – Demande de subvention
- 5.8 Mun. Lac Ste-Marie – Aréna de Maniwaki
- 6.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 6.2 Ville de Maniwaki – Demande permis travaux raccordement
- 6.3 GUTAC – Trajet transport collectif
- 7.1 Fondation CSSSVG – commandite tournoi de golf
- 8.1 Environnement
- 9.1 Aménagement et urbanisme
- VARIA
10. Autres correspondances
11. Parole au public et période de questions.
12. Levée de l'assemblée

Adoptée.

2014-08-R4743 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 juillet

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseiller présent que le procès-verbal de la séance du 2 juillet 2014 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2014-08-R4744 Adoption des comptes payés et à payer de la période

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière à émettre des chèques concernant les comptes payables pour un montant de 20 772.76\$.

Adoptée.

PAROLE AU PUBLIC ET PÉRIODE DE QUESTIONS

Un contribuable de la municipalité demande aux membres du conseil de se prononcer concernant le document Projet d'énoncé de vision stratégique de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

2014-08-R4745 Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter – règlement 2014-019

CONSIDÉRANT le règlement numéro 2014-019 intitulé « Règlement 2014-019 autorisant un emprunt de 500 000\$ pour la construction d'un centre administratif » adopté lors de la séance ordinaire du 4 juin 2014 ;

CONSIDÉRANT qu'un registre a été tenue le 8 juillet 2014 ;

CONSIDÉRANT que ce document certifie que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement 2014-019 est de 62 pour qu'un scrutin référendaire soit tenu et que le nombre de signatures apposées est de 104 ;

CONSIDÉRANT que le dépôt des certificats de la tenue de registre des personnes habiles à voter doit être fait lors de la séance du conseil qui suit la tenue du registre ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseiller présent que la municipalité d'Egan-Sud accepte le dépôt du certificat de la tenue du registre des personnes habiles à voter pour le règlement 2014-019 et que ledit certificat soit déposé et disponible pour consultation.

Adoptée.

2014-08-R4746 Vente du terrain Cadastre 5 118 721

CONSIDÉRANT QUE suite au registre tenue le 8 juillet les contribuables de la municipalité ont clairement indiqué aux membres du conseil qu'ils ne sont pas d'accord à ce que la municipalité fasse un emprunt pour la construction d'un bureau municipal ;

CONSIDÉRANT la municipalité avait déjà fait l'achat d'un terrain et que suite à cette décision ce terrain ne sert plus à la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud vende ce terrain à la condition que l'acheteur construise des espaces à bureau afin que la municipalité puisse les louer.

Adoptée.

2014-08-R4747 Demande de proposition pour espace de bureau

CONSIDÉRANT QUE suite au registre tenue le 8 juillet les contribuables de la municipalité ayant indiqué aux membres du conseil qu'ils ne sont pas d'accord à ce que la municipalité fasse un emprunt pour la construction d'un bureau municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin d'espace pour le bureau municipal puisque selon les membres du conseil, la rénovation du bureau actuel n'est pas envisageable et ne serait pas une bonne gestion des fonds publics;

CONSIDÉRANT QUE vu les circonstances la meilleure solution serait la location d'espace de bureau;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité demande des propositions pour la location d'espaces de bureaux pour le bureau municipal.

Adoptée.

2014-08-R4748 Nettoyage du sous-sol bureau municipal

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a donné un mandat à M. Pierre A. Vachon (service d'inspection immobilière) pour effectuer une analyse indépendante et objective de l'immeuble situé au 95, Route 105 soit le bureau municipal ;

ATTENDU QUE ce mandat consistait à vérifier l'état de l'immeuble et à rédiger un rapport d'inspection ainsi qu'une estimation des coûts des travaux les plus importants à effectuer ;

ATTENDU QUE suite à cette inspection, des défauts majeurs ont été constatés : La précarité du mur de la fondation avant, l'odeur de moisi et la présence de colonies de moisissures démontrant que les employés et les utilisateurs de ce milieu se trouvent à respirer des spores de moisissures qui dans son état actuel est un milieu insalubre ;

ATTENDU QUE suite à ce rapport, les membres du conseil ont demandé un prix à Claude Guertin Entreprises afin de régler les problèmes les plus urgents ;

ATTENDU QUE les recommandations de M. Guertin sont de sortir le contenu et de l'entreposer hors des lieux, d'enlever les recouvrements des planchers et des murs jusqu'au béton, d'effectuer un nettoyage approfondi des surfaces pour ensuite effectuer les opérations de décontamination tel que requis. Il est aussi préférable de faire analyser l'air par une entreprise spécialisée afin de constater les résultats des travaux effectués ;

ATTENDU QUE le prix pour ces travaux d'urgences est de 6 016.43\$;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire faire ces travaux par Claude Guertin entreprises au montant de 6 016.43.

Adoptée.

2014-08-R4749 Colloque de zone

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale M. Mariette Rochon soit autorisée à participer au colloque de zone de l'ADMQ qui se tiendra à Aylmer les 11 et 12 septembre prochain.

Adoptée.

2014-08-R4750 Travaux sylvicole chemins municipaux

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents vérifier les coûts auprès de la société sylvicole pour faire des travaux de sylvicoles sur les chemins municipaux.

Adoptée.

2014-08-R4751 Achat de panneaux de signalisation

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud doit faire l'acquisition de plusieurs panneaux de signalisation pour ses chemins ;

ATTENDU QUE l'inspecteur municipal a demandé des prix à Enseignes Duguay pour ces panneaux ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de faire l'achat de panneaux de signalisation et poteaux au montant de 787.61\$ chez Enseignes Duguay.

Adoptée.

2014-08-R4752 Ville de Maniwaki – Demande de permis

ATTENDU QUE la Ville de Maniwaki désire procéder à des travaux de raccordement de sa conduite d'aqueduc et d'égout entre le boulevard Desjardins et le chemin du Parc Industriel ;

ATTENDU QUE pour ce faire, ils doivent passer par la partie du chemin du Parc Industriel qui est dans la municipalité d'Egan-Sud ;

ATTENDU QUE la Ville demande notre accord afin de procéder à ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que suite aux vérifications faites par les membres du conseil ainsi que par notre inspecteur municipal d'accorder à la Ville de Maniwaki la permission de procéder à ces travaux.

Adoptée.

2014-08-R4753 Transport communautaire

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité d'Egan-Sud accepte l'itinéraire du transport communautaire pour la municipalité : soit à l'entrée nord du chemin des Eaux, chez BMR Martel et Fils, au garage Shell, et au Quille-O-Rama sur la route 105, à l'intersection de la rue Gagnon et Chemin des Eaux, à l'intersection du chemin de l'aigle – chemin Montcerf, sur le chemin Lapointe . Ces transports se feront 2 fois semaine 2 fois par jour.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Le conseiller M. Jeannot Émond arrive à 20h25

2014-08-R4754 Tournoi de golf – CSSSVG

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité achète un billet pour le tournoi de golf de la fondation du centre de santé de la Vallée-de-la-Gatineau qui aura lieu le mercredi 27 août au club de golf Algonquin de Messines au coût de 125\$

Adoptée.

2014-08-R4755 Bell Alliant – Programme adoption sac à dos

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Emond, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de participer au programme adoption de sac à dos de Bell Alliant afin de venir en aide aux jeunes défavorisés de la Vallée-de-la-Gatineau au coût de 25\$ chacun pour un total de 50\$.

Adoptée.

2014-08-R4756 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jeannot Emond, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 20 h30.

Adoptée.

M. Neil Gagnon, maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

